



DONDELANGE
KEHLEN
KEISPELT MEISPELT
NOSPELT OLM

Service : Service technique
Dossier suivi par : Cécile Achten
T. 30 91 91-504
F. 30 91 91-500
technique@kehlen.lu

AVIS AU PUBLIC

EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO

En exécution de l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à la protection et à la gestion de l'eau, il est porté à la connaissance du public que

Monsieur Claude Faber a introduit une demande relative à la gestion des eaux dans le cadre de la construction d'un hangar agricole à Keispelt, numéro cadastral 492/3620, section E de Keispelt/Meispelt.

La demande concernant le dossier n° EAU/AUT/26-0471 du 14 avril 2026 peut être consultée à la maison communale de Kehlen du 05 mai au 22 mai 2026 inclus.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Kehlen, le 29 avril 2026
Pour le collège échevinal,

Le Bourgmestre,
Félix Eischen



Le Secrétaire,
Haas Marco

23/05/2026